



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 6 novembre 2007

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Permis de bâtir, septembre 2007

2

La valeur des permis de bâtir a légèrement fléchi en septembre, bien qu'elle soit demeurée bien au-delà des 6 milliards de dollars, car les hausses observées dans le secteur résidentiel ont été plus qu'effacées par le recul des intentions de construction non résidentielle. Les municipalités ont délivré pour 6,2 milliards de dollars de permis de bâtir, en baisse de 1,7 % par rapport à août.

Étude : L'évolution de la délinquance déclarée par la police chez les jeunes Canadiens nés en 1987 et en 1990, 1995 à 2005

7

Épargnants, investisseurs et revenus de placements, 2006

7

Nouveaux produits

10



Communiqués

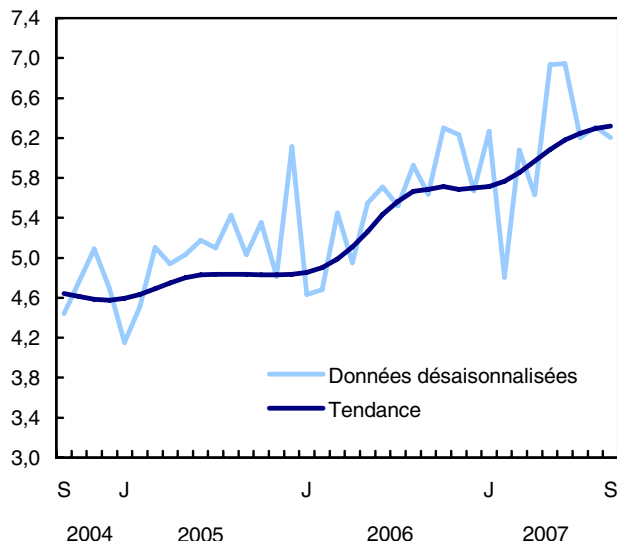
Permis de bâtir

Septembre 2007

La valeur des permis de bâtir a légèrement fléchi en septembre, bien qu'elle soit demeurée bien au-delà des 6 milliards de dollars, car les hausses observées dans le secteur résidentiel ont été plus qu'effacées par le recul des intentions de construction non résidentielle.

La valeur des permis de bâtir a fléchi en septembre

En milliards de dollars



Les municipalités ont délivré pour 6,2 milliards de dollars de permis de bâtir en septembre, soit 1,7 % de moins que les 6,3 milliards de dollars de permis délivrés en août. Les intentions ont culminé, s'étant chiffrées à 6,9 milliards de dollars en mai et en juin. La vigueur observée pendant les derniers mois laisse présager des chantiers de construction qui resteront occupés au cours des prochains mois.

La valeur des permis de construction non résidentielle a diminué de 8,6 % et s'est fixée à 2,2 milliards de dollars, ce qui représente le plus faible niveau enregistré au cours des cinq derniers mois et près de 1,0 milliard de dollars de moins que le sommet atteint en mai 2007. Les composantes industrielle et institutionnelle ont connu des baisses d'au moins 10 %, tandis que la composante commerciale est demeurée pratiquement stable.

Note aux lecteurs

Sauf avis contraire, les données du présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite la comparaison par l'élimination de l'effet des variations saisonnières.

L'Enquête sur les permis de bâtir vise 2 380 municipalités représentant 95 % de la population. Ses résultats servent d'indicateur avancé de l'activité dans le domaine de la construction. Les collectivités représentant les autres 5 % de la population sont très petites, et leurs activités de construction n'ont qu'une faible incidence sur le total.

La valeur des intentions de construction présentées ici ne comprend pas les travaux d'ingénierie (par exemple, les aqueducs, les égouts et les ouvrages de drainage) ni ceux associés au terrain.

Dans le cadre du présent communiqué, la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau est divisée en deux régions, soit Ottawa-Gatineau (partie Québec) et Ottawa-Gatineau (partie Ontario).

Par contre, les intentions dans le secteur résidentiel ont augmenté de 2,6 % et ont atteint 4,0 milliards de dollars. Ce résultat mensuel est le deuxième en importance inscrit depuis décembre 2005, grâce à une quatrième augmentation en cinq mois dans la composante unifamiliale.

La valeur totale des permis de bâtir a atteint 18,7 milliards de dollars entre juillet et septembre, soit 4,1 % de moins qu'au deuxième trimestre de 2007. En ce qui concerne la valeur totale, il s'agit du deuxième niveau trimestriel en importance.

La croissance trimestrielle de 2,1 % de la valeur des permis de construction résidentielle n'a pas suffi pour contrebalancer un recul de 13,0 % du côté des intentions de construction non résidentielle.

Secteur de l'habitation : Les logements unifamiliaux enregistrent un sommet

La situation favorable de l'emploi, la croissance du revenu disponible, les faibles taux d'inoccupation des appartements dans certains centres et les options financières attrayantes ont continué de stimuler la demande de logements.

Toutefois, la détérioration de l'abordabilité des logements en raison de la croissance rapide des prix des logements neufs — en particulier dans l'Ouest canadien — et les récentes hausses des taux hypothécaires pourraient nuire à la demande.

Les municipalités ont approuvé une valeur record de 2,7 milliards de dollars de permis de construction

de logements unifamiliaux, soit 9,4 % de plus qu'en août. Le nombre de logements unifamiliaux dont la construction a été approuvée a crû de 4,4 % pour atteindre 10 454, soit le meilleur résultat inscrit depuis janvier 2006.

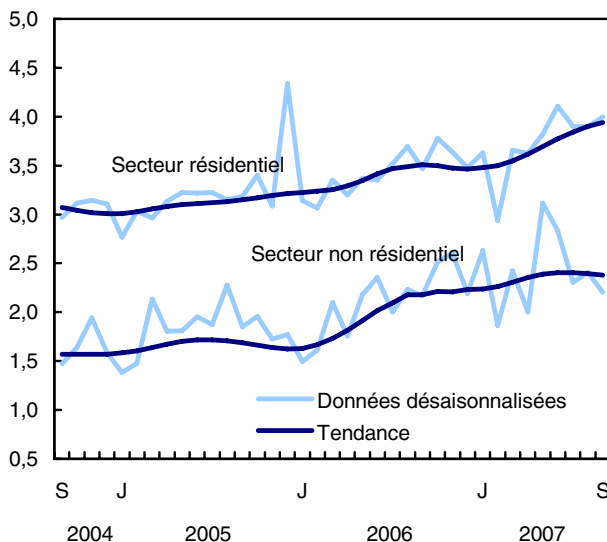
La valeur des permis de construction de logements multifamiliaux a chuté de 9,0 % pour se fixer à 1,3 milliard de dollars. Le nombre de logements multifamiliaux dont la construction a été autorisée a fléchi de 12,7 % et s'est établi à 9 041.

À l'échelon provincial, la valeur des permis de construction résidentielle a beaucoup augmenté en Ontario (+27,2 %, une valeur totale de 1,6 milliard de dollars). Cette hausse provient des logements résidentiels unifamiliaux et multifamiliaux et a suffi pour compenser les baisses inscrites dans les autres provinces.

Les plus fortes baisses (en dollars) sont survenues au Québec (-9,6 %) et en Colombie-Britannique (-9,8 %), en raison de la diminution de la valeur des permis de construction de logements multifamiliaux. La valeur des permis de construction résidentielle a subi une baisse d'au moins 10 % dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique en raison des fortes régressions de la valeur des permis de construction de logements multifamiliaux.

Le secteur résidentiel croît, tandis que les permis non résidentiels diminuent

En milliards de dollars



Au troisième trimestre de 2007, les intentions de construction de logements unifamiliaux ont crû de 6,3 % par rapport au deuxième trimestre pour atteindre 7,5 milliards de dollars, ce qui a plus qu'effacé une diminution de 4,6 % des intentions de construction

de logements multifamiliaux, lesquelles se sont fixées à 4,3 milliards de dollars.

La valeur des permis de construction résidentielle au troisième trimestre a augmenté dans sept provinces. Les hausses inscrites au Québec et en Ontario n'ont été effacées qu'en partie par les baisses inscrites en Alberta et en Colombie-Britannique, si bien que le Canada a affiché une augmentation de 2,1 %.

Secteur non résidentiel : L'Ouest canadien entraîne les statistiques à la baisse

Les fortes baisses observées dans les trois provinces les plus à l'ouest expliquent la baisse de 8,6 % de la valeur des permis de construction non résidentielle en septembre.

Dans la composante commerciale, les municipalités ont délivré pour 1,3 milliard de dollars de permis en septembre, en légère baisse de 0,4 % par rapport à août. Les intentions de construction commerciale ont atteint un sommet en mai et en juin 2007, leur valeur s'étant établie à 2,1 milliards de dollars et à 1,7 milliard de dollars respectivement.

En septembre, une hausse de la valeur des permis de construction d'immeubles à bureaux a été largement effacée par les baisses affichées dans les projets de construction d'entrepôts et de bâtiments de commerce de détail.

Dans la composante industrielle, la valeur des permis a chuté de 22,5 % en septembre et s'est fixée à son plus faible niveau depuis avril 2007. La régression des intentions de construction d'usines de fabrication est à l'origine de cette baisse. La chute de la valeur des permis de construction industrielle a été répartie sur l'ensemble du pays, le Québec et le Manitoba ayant été les seules provinces à afficher une hausse.

La valeur des permis de construction institutionnelle a également atteint son plus faible niveau au cours des cinq derniers mois, ayant diminué de 15,9 % pour se fixer à 517 millions de dollars. Cette baisse s'explique par une diminution de la valeur des permis de construction de bâtiments à vocation médicale. La baisse de la valeur des permis de construction institutionnelle en septembre provient en grande partie de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

À l'échelon provincial, la plus forte baisse (en dollars) a été inscrite en Colombie-Britannique, où les intentions de construction non résidentielle ont fléchi de 38,7 % pour atteindre leur plus bas niveau enregistré depuis novembre 2005. Chacune des trois composantes a affiché une réduction dans cette province.

En Alberta, la valeur des permis de construction non résidentielle a inscrit son plus faible niveau en cinq mois, dans le sillage d'une baisse de 10,1 %

observée en septembre. En Saskatchewan, une baisse de 48,0 % enregistrée en septembre a suivi un mois d'août vigoureux. Dans les deux provinces, cette baisse générale est imputable à des diminutions dans les composantes industrielle et commerciale.

Le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont également affiché une baisse.

Par contre, l'Ontario, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador ont enregistré une hausse. En Ontario, les intentions de construction de bâtiments non résidentiels ont dépassé la barre de 1,0 milliard de dollars en septembre pour la troisième fois seulement depuis 1989, grâce à des projets d'immeubles à bureaux.

En dépit de la baisse enregistrée en septembre, plusieurs facteurs continuent d'avoir un effet positif sur le secteur non résidentiel. Les faibles taux d'inoccupation des immeubles à bureaux, les bénéfices élevés des sociétés, la demande croissante d'installations de soins infirmiers et de services de santé et l'importante activité du secteur de la vente au détail sont tous des facteurs qui aident à stimuler la demande d'espaces non résidentiels.

La valeur totale des permis de construction commerciale a chuté de 23,8 % au troisième trimestre et s'est fixée à 3,9 milliards de dollars, après avoir atteint un sommet au trimestre précédent. La valeur des permis de construction institutionnelle a crû de 2,5 % pour atteindre son plus haut niveau (1,7 milliard de dollars) depuis le troisième trimestre de 2005. La valeur des permis de construction industrielle a augmenté de 11,4 %.

Régions métropolitaines : Toronto arrive en tête

Depuis le début de 2007, 26 des 34 régions métropolitaines de recensement ont montré une augmentation de la valeur totale des permis de bâtir

de janvier à septembre par rapport à la même période en 2006.

La plus forte hausse (en dollars) a été enregistrée à Toronto, grâce aux très fortes intentions de construction de bâtiments non résidentiels et à la forte hausse enregistrée dans la composante unifamiliale. Bien qu'il reste encore un trimestre à comptabiliser, la valeur des permis de construction non résidentielle à Toronto a déjà dépassé le total annuel inscrit en 2005 et en 2006.

Toronto est suivie de Calgary et de Vancouver. À Calgary, la forte croissance s'explique en grande partie par l'essor du secteur commercial, surtout dans la catégorie des immeubles à bureaux. Vancouver a affiché une forte demande dans le secteur de l'habitation, laquelle explique la majeure partie de la croissance.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 026-0001 à 026-0008, 026-0010 et 026-0015.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2802.

Le numéro de septembre 2007 de la publication *Permis de bâtir* (64-001-XWF, gratuite) paraîtra bientôt.

Le communiqué d'octobre sur les permis de bâtir sera diffusé le 6 décembre.

Pour commander des données, communiquez avec Jasmine Gaudreault au 613-951-6321 ou composez sans frais le 1-800-579-8533 (bdp_information@statcan.ca). Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Étienne Saint-Pierre au 613-951-2025, Division de l'investissement et du stock de capital.

□

Valeur des permis de bâtir, selon la région métropolitaine de recensement¹

	Août 2007 ^r	Septembre 2007 ^p	Août à septembre 2007	Janvier à septembre 2006	Janvier à septembre 2007	Janvier-septembre 2006 à janvier-septembre 2007
Données désaisonnalisées						
	en millions de dollars	variation en %	en millions de dollars	variation en %		
St. John's	51,7	41,5	-19,8	240,1	280,6	16,9
Halifax	82,6	56,5	-31,6	468,7	491,0	4,8
Moncton	33,2	22,1	-33,3	171,8	205,5	19,6
Saint John	8,5	15,6	83,9	134,5	171,0	27,1
Saguenay	22,3	17,3	-22,1	146,6	158,0	7,8
Québec	171,9	143,5	-16,5	874,4	1 109,9	26,9
Sherbrooke	21,8	18,8	-13,5	257,3	219,7	-14,6
Trois-Rivières	23,7	40,0	68,8	181,5	232,7	28,2
Montréal	556,5	482,7	-13,3	4 377,5	4 860,4	11,0
Ottawa-Gatineau, Ontario/Québec	231,3	237,3	2,6	1 631,0	1 909,6	17,1
Ottawa-Gatineau (partie Québec)	51,6	44,6	-13,7	373,5	473,3	26,7
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	179,7	192,8	7,3	1 257,5	1 436,4	14,2
Kingston	25,7	15,5	-39,6	187,7	204,2	8,8
Peterborough	23,5	20,4	-13,2	117,8	118,3	0,4
Oshawa	58,7	52,0	-11,3	673,4	534,0	-20,7
Toronto	1 022,3	1 547,8	51,4	7 932,9	9 803,4	23,6
Hamilton	59,0	63,8	8,1	685,1	800,0	16,8
St. Catharines-Niagara	35,9	29,2	-18,5	413,8	314,5	-24,0
Kitchener	74,5	84,4	13,2	666,5	659,3	-1,1
Brantford	29,5	8,7	-70,5	140,5	145,4	3,5
Guelph	38,6	16,2	-57,9	258,4	230,7	-10,7
London	77,4	78,5	1,4	681,6	695,0	2,0
Windsor	33,3	17,9	-46,2	411,9	241,6	-41,4
Barrie	51,2	32,5	-36,7	401,9	303,0	-24,6
Grand Sudbury	37,3	28,7	-22,9	162,1	295,2	82,1
Thunder Bay	6,6	14,3	115,7	64,7	73,2	13,0
Winnipeg	82,8	90,3	9,0	677,8	702,6	3,7
Regina	27,2	25,7	-5,6	267,2	284,0	6,3
Saskatoon	109,2	49,0	-55,1	333,3	506,2	51,9
Calgary	366,2	501,8	37,0	3 999,1	4 924,7	23,1
Edmonton	420,1	297,6	-29,2	2 499,8	3 043,2	21,7
Kelowna	76,8	84,8	10,4	438,6	632,9	44,3
Abbotsford	17,2	14,6	-14,8	282,7	214,4	-24,1
Vancouver	535,8	368,3	-31,3	4 584,4	5 333,8	16,3
Victoria	60,3	79,9	32,4	567,4	770,8	35,9

^r révisé

^p provisoire

1. Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaines de recensement.

Note: Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Valeur des permis de bâtir, selon la province et le territoire

	Août 2007 ^r	Septembre 2007 ^p	Août à septembre 2007	Janvier à septembre 2006	Janvier à septembre 2007	Janvier-septembre 2006 à janvier-septembre 2007
Données désaisonnalisées						
	en millions de dollars		variation en %	en millions de dollars		variation en %
Canada	6 307,9	6 203,3	-1,7	48 060,4	55 371,6	15,2
Résidentiel	3 896,7	3 998,9	2,6	30 160,0	33 580,2	11,3
Non résidentiel	2 411,2	2 204,4	-8,6	17 900,4	21 791,4	21,7
Terre-Neuve-et-Labrador	69,6	60,2	-13,5	359,4	442,5	23,1
Résidentiel	59,5	34,4	-42,2	242,1	301,5	24,5
Non résidentiel	10,1	25,8	155,2	117,2	141,0	20,3
Île-du-Prince-Édouard	11,9	10,0	-15,8	155,1	112,2	-27,7
Résidentiel	9,2	7,2	-21,0	92,5	85,3	-7,8
Non résidentiel	2,7	2,8	1,5	62,6	26,9	-57,1
Nouvelle-Écosse	137,9	104,0	-24,6	916,4	960,4	4,8
Résidentiel	100,5	73,6	-26,7	605,0	633,5	4,7
Non résidentiel	37,5	30,3	-19,1	311,4	326,9	5,0
Nouveau-Brunswick	95,0	72,1	-24,1	680,0	723,2	6,3
Résidentiel	52,5	44,6	-15,1	371,3	410,6	10,6
Non résidentiel	42,4	27,5	-35,1	308,7	312,5	1,2
Québec	1 152,7	1 055,0	-8,5	8 562,6	9 638,0	12,6
Résidentiel	776,8	702,2	-9,6	5 629,9	6 168,5	9,6
Non résidentiel	375,8	352,8	-6,1	2 932,7	3 469,5	18,3
Ontario	2 210,1	2 581,0	16,8	17 145,0	19 684,8	14,8
Résidentiel	1 239,2	1 576,0	27,2	10 667,5	11 139,1	4,4
Non résidentiel	970,9	1 005,0	3,5	6 477,5	8 545,7	31,9
Manitoba	119,0	130,1	9,3	1 029,5	1 145,7	11,3
Résidentiel	93,0	83,0	-10,8	610,7	724,1	18,6
Non résidentiel	26,0	47,1	81,2	418,8	421,7	0,7
Saskatchewan	184,4	133,5	-27,6	865,8	1 163,0	34,3
Résidentiel	75,7	77,0	1,7	335,2	615,5	83,6
Non résidentiel	108,7	56,5	-48,0	530,5	547,5	3,2
Alberta	1 301,3	1 224,6	-5,9	9 951,3	11 889,3	19,5
Résidentiel	801,6	775,2	-3,3	6 050,6	7 014,3	15,9
Non résidentiel	499,7	449,4	-10,1	3 900,6	4 875,0	25,0
Colombie-Britannique	1 011,7	816,9	-19,2	8 236,4	9 430,8	14,5
Résidentiel	681,5	614,7	-9,8	5 490,8	6 391,4	16,4
Non résidentiel	330,2	202,3	-38,7	2 745,5	3 039,4	10,7
Yukon	5,9	8,4	42,6	84,7	63,9	-24,6
Résidentiel	3,1	5,0	59,2	30,1	30,2	0,3
Non résidentiel	2,8	3,4	23,7	54,6	33,7	-38,4
Territoires du Nord-Ouest	4,3	4,7	9,4	32,2	59,1	83,8
Résidentiel	1,2	3,2	157,5	15,0	16,5	10,2
Non résidentiel	3,0	1,5	-51,4	17,2	42,6	147,9
Nunavut	4,2	2,8	-33,4	42,1	58,6	39,0
Résidentiel	2,9	2,8	-3,3	19,2	49,7	158,9
Non résidentiel	1,3	0,0	-99,8	23,0	8,9	-61,1

^r révisé

^p provisoire

Note: Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

■

Étude : L'évolution de la délinquance déclarée par la police chez les jeunes Canadiens nés en 1987 et en 1990 1995 à 2005

Cette étude, diffusée aujourd'hui dans la *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice*, est la première étude à grande échelle sur l'évolution de la délinquance au Canada qui est fondée sur les données déclarées par la police.

On y examine l'évolution, pendant l'enfance et l'adolescence, de l'activité criminelle présumée pour deux groupes de jeunes Canadiens, soit ceux nés en 1987 et ceux nés en 1990.

Chaque personne a été suivie pendant exactement 10 ans : les personnes nées en 1987 ont été suivies de leur 8^e anniversaire de naissance jusqu'au jour précédant leur 18^e anniversaire, et celles nées en 1990, de leur 5^e anniversaire jusqu'au jour précédant leur 15^e anniversaire.

Les données sont tirées des cycles du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2) qui ont été menés de 1995 à 2005. Au cours de cette période, les services de police de six provinces, qui assuraient des services de maintien de l'ordre pour environ la moitié de la population du Canada, ont fourni des données sur la criminalité et sur les auteurs présumés dans le cadre du Programme DUC 2.

Les résultats vont généralement dans le même sens que les conclusions de recherches semblables effectuées dans d'autres pays ainsi que de recherches canadiennes antérieures fondées sur les données des tribunaux.

L'étude a permis de constater que, même si les actes délinquants consignés sont assez courants chez les adolescents canadiens, très peu d'enfants de moins de 12 ans sont inscrits par la police comme des auteurs présumés.

Selon les dossiers, la police a inscrit comme auteurs présumés dans une affaire criminelle un peu moins du cinquième (18,5 %) des membres de la cohorte de naissance de 1987 — soit le quart des garçons et le huitième des filles — avant qu'ils aient atteint leur 18^e anniversaire. Cependant, ceux-ci n'avaient pas tous été inculpés officiellement.

Par comparaison, l'étendue de la délinquance chez les personnes nées en 1990 se chiffrait à 8 %. Ce taux plus faible est lié au fait que les membres de ce groupe ont été suivis jusqu'au jour précédant leur 15^e anniversaire de naissance, et que l'étendue de la criminalité consignée est moins élevée chez les personnes plus jeunes.

Parmi les personnes identifiées comme des auteurs présumés dans les deux groupes, la plupart avaient

commis très peu d'infractions consignées, lesquelles étaient surtout des crimes moins graves, comme des vols mineurs et d'autres infractions mineures contre les biens ainsi que des voies de fait simples.

La majorité des auteurs présumés nés en 1987 et en 1990 avaient perpétré une seule infraction consignée avant leur 18^e anniversaire de naissance. Une minorité d'entre eux (10 % et 5 % respectivement) avaient commis cinq infractions consignées ou plus.

L'étude a permis de conclure que, dans la plupart des cas, les auteurs présumés à qui on avait imputé des actes délinquants répétés avaient tendance à commettre divers types d'infractions. Ceux qui avaient perpétré les mêmes types d'infractions à plusieurs reprises avaient le plus souvent commis des crimes contre les biens.

L'étude a également montré que, pour les auteurs présumés à qui on avait imputé plus d'un crime consigné, le type d'infraction présumée commise n'avait généralement pas tendance à s'aggraver avec le temps.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3302.

L'étude «L'évolution de la délinquance déclarée par la police chez les jeunes Canadiens nés en 1987 et en 1990», qui fait partie de *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice* (85-561-MWF2007009, gratuite), est maintenant accessible sur notre site Web. À partir du module *Publications*, cliquez sur *Publications Internet gratuites*, puis sur *Crime et justice*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Épargnants, investisseurs et revenus de placements 2006

Le nombre de déclarants ayant indiqué des revenus de placements ainsi que le montant déclaré de ces revenus ont tous deux augmenté en 2006 pour une troisième année consécutive. Les revenus de placements correspondent à la somme de dividendes provenant de sociétés canadiennes imposables et des revenus d'intérêts provenant d'investissements dans des véhicules sans privilège fiscal.

À l'échelle nationale, plus de 8,2 millions de personnes ont déclaré 40,9 milliards de dollars de revenus de placements, selon les données provenant des déclarations de revenus du printemps 2007. Il s'agit

du nombre le plus élevé de personnes ayant déclaré un revenu de placements depuis 2000, soit l'année où quelque 8,5 millions de personnes avaient déclaré un tel revenu.

En 2006, le nombre de personnes ayant déclaré un revenu de placements était 5,4 % supérieur au nombre enregistré en 2005 tandis que le revenu était 16,3 % plus élevé. Cette progression du revenu de placements en 2006 était plus du double du taux de croissance de 7,9 % observé en 2005. (Lorsque des montants ont été comparés, toutes les données des années précédentes ont été ajustées pour tenir compte de l'inflation, telle qu'elle est mesurée par l'Indice des prix à la consommation.)

À l'échelon provincial, le nombre de personnes ayant déclaré des revenus de placements s'est accru de 9,0 % en Alberta, qui a été suivie de près de Terre-Neuve-et-Labrador (+8,6 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (+6,7 %). Parmi les provinces et les territoires, seul le Nunavut a affiché une baisse (-9,6 %), quoique la diminution du nombre de personnes ayant déclaré des revenus de placements était faible.

Les revenus de placements ont augmenté dans toutes les provinces et tous les territoires, les Territoires du Nord-Ouest (+79,4 %), le Nunavut (+32,9 %) et l'Alberta (+27,6 %) ayant affiché les hausses les plus importantes.

La proportion de déclarants ayant indiqué des revenus de placements à l'échelle canadienne a augmenté pour passer de 33,4 % en 2005 à 35,1 % en 2006.

La valeur médiane des revenus de placements au Canada est passée de 469 \$ en 2005 à 530 \$ en 2006, après ajustement pour tenir compte de l'inflation. En d'autres mots, la moitié des contribuables ont déclaré des revenus de placements de plus de 530 \$ en 2006, et l'autre moitié, moins.

Toutes les provinces et tous les territoires ont inscrit des hausses pour ce qui est des revenus de placements médians. La Colombie-Britannique a enregistré les plus hauts revenus de placements médians (680 \$), suivie de l'Alberta (560 \$), de l'Ontario et de la Saskatchewan (550 \$).

Parmi les régions métropolitaines de recensement, les déclarants de Victoria ont affiché le revenu de placements médian le plus élevé (860 \$). Ils étaient suivis des déclarants de Vancouver (700 \$) et de Calgary (580 \$). Ce classement est le même qu'en 2005.

Les bénéficiaires de revenus de placements sont des investisseurs (ceux qui déclarent un revenu de dividendes provenant de sociétés canadiennes imposables) ou des épargnants (ceux qui déclarent un

revenu d'intérêts). Les investisseurs peuvent aussi avoir déclaré un revenu d'intérêts.

Environ 3,5 millions d'investisseurs au Canada ont déclaré des revenus de dividendes et d'intérêts de 33,6 milliards de dollars en 2006. Le nombre d'investisseurs a grimpé de 3,9 %, tandis que leur revenu a augmenté de 18,3 %.

Le nombre d'investisseurs a augmenté dans toutes les provinces et tous les territoires, et c'est en Alberta que le pourcentage d'augmentation observé a été le plus élevé (+7,8 %), suivi de ceux de la Colombie-Britannique (+6,8 %) et du Yukon (+4,5 %).

Les revenus de dividendes et d'intérêts des investisseurs ont augmenté dans toutes les provinces et tous les territoires. Les investisseurs des Territoires du Nord-Ouest ont déclaré le taux de croissance le plus élevé, suivis des investisseurs du Nunavut et de l'Alberta.

Le nombre d'épargnants a grimpé de 6,5 % pour atteindre 4,7 millions d'épargnants en 2006.

Les revenus d'intérêts déclarés par les épargnants en 2006 ont augmenté de 8,3 % pour atteindre 7,4 milliards de dollars. Il s'agit de la première augmentation des revenus d'intérêts depuis 2001, mais le montant déclaré est encore beaucoup plus bas que celui de 11,3 milliards de dollars déclaré en 2001.

Nota : Le revenu tiré d'investissements en vertu des régimes enregistrés d'épargne-retraite ou de fonds enregistrés de revenu de retraite, par exemple, est exclu. Les gains en capital sont également exclus.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 111-0036 à 111-0038 et 111-0042.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4106.

Les banques de données *Épargnants canadiens* (17C0009, prix variés), *Investisseurs canadiens* (17C0007, prix variés), *Revenu de placements canadiens* (17C0008, prix variés) et *Gains en capital au Canada* (17C0012, prix variés) sont offertes pour le Canada, les provinces et les territoires, les villes, les régions métropolitaines de recensement, les divisions de recensement, les circonscriptions électorales fédérales ainsi que pour les régions de tri d'acheminement (les trois premiers caractères du code postal) et les itinéraires de facteur.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9720 ou composez

sans frais le 1-866-652-8443 (*infodra@statcan.ca*),
Division des données régionales et administratives.

Télécopieur : 613-951-4745 ou composez sans frais
le 1-866-652-8444.

Revenus de placements

	2006	2005 à 2006	2006	2005 à 2006	2006
	Déclarants ayant reçu des revenus de placements		Revenus de placements		Déclarants ayant reçu des revenus de placements
	nombre	variation en %	en milliers de dollars	variation en %	%
Canada	8 202 230	5,4	40 906 296	16,3	35
Terre-Neuve-et-Labrador	78 490	8,6	176 041	19,9	20
Île-du-Prince-Édouard	30 350	6,7	97 580	10,9	30
Nouvelle-Écosse	189 260	4,8	936 088	9,9	28
Nouveau-Brunswick	138 600	5,5	434 180	13,8	25
Québec	1 804 550	4,2	7 920 612	11,8	31
Ontario	3 286 980	4,7	15 657 291	13,2	37
Manitoba	304 720	5,0	996 217	14,7	37
Saskatchewan	262 760	3,7	1 084 892	13,8	37
Alberta	888 860	9,0	6 902 315	27,6	37
Colombie-Britannique	1 205 110	6,6	6 642 858	21,2	40
Yukon	6 040	5,8	24 658	3,1	28
Territoires du Nord-Ouest	5 300	3,5	28 248	79,4	20
Nunavut	1 230	-9,6	5 316	32,9	8

Note: Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.



Nouveaux produits

Gestion environnementale des fermes au Canada :
«La gestion de l'eau dans les exploitations agricoles canadiennes», vol. 3, n° 1
Numéro au catalogue : 21-021-MWF2007001
(gratuit).

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice : «L'évolution de la délinquance déclarée par la police chez les jeunes Canadiens nés en 1987 et en 1990», 1999-2005, n° 9
Numéro au catalogue : 85-561-MWF2007009
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

• Le titre • Le numéro au catalogue • Le numéro de volume • Le numéro de l'édition • Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**
Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**
Pour envoyer votre commande par télécopieur,
composez le : **1-877-287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître
l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF 11-070-150-00000001	
 Le Quotidien Statistique Canada	
Le jeudi 8 juin 1997 Deuxième édition à 8 h 30	
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS	
● Transport urbain, 1996 Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 45 déplacements au travail et les services de transport urbain, soit le mode le plus écoénergétique du cours des 25 dernières années. ● Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996 À l'instar de la croissance de l'emploi et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été, contrairement aux attentes, négative.	2 5
AUTRES COMMUNIQUÉS	
- Indice des offres d'emploi, mai 1997 - Enquête sur les entreprises à court terme - Aide au revenu personnel, novembre 1996 - Production d'acier, avril 1997	10 10 11 11
NOUVELLES PARUTIONS	
	12
 Statistique Canada	
 Canada	

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.